

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : Jeudi 25 juin 2020

Année scolaire : 2019-2020

Numéro de séance : 6

Date de transmission de la convocation aux membres :

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Frédéric CHAPPE

Secrétaire de séance : M. CHAPPE

Quorum : 14

Nombre de présents :

Ordre du jour

Fonctionnement administratif et financier

Préambule de Monsieur le Principal

- Validation du P.V. du C.A. extraordinaire du 15 mai 2020 (vote)
- Validation de l'ordre du jour + questions diverses (vote)
- DBM (vote)
- DBM (info)
- Dons aux associations (info)
- Don du FSE (modification) (vote)
- Concessions de logements (vote)
- Ventilation des crédits pédagogiques / Manuels scolaires (vote)
- Conventions : (votes) (2)
- Autorisation de signer contrats /conventions pluriannuels (vote)
- Adhésion Marché fournitures (info)
- Crédits 2S – 2C

Hygiène et sécurité pour information

- Protocoles sanitaires
- Etape à partir du 25 juin 2020
- Etape à la rentrée de septembre 2020
- Utilisation des toilettes
- Utilisation du self
- Communication à destination des familles

Fonctionnement pédagogique

- Actualisation de la Structure Pédagogique (pour info)
- Stage 3^{ème} (date) (pour info)
- La rentrée de Septembre 2020 - Accueil des nouveaux élèves (pour info)
- Voyages et sorties (perspectives et modalités) PUBLICATION en juillet
- DNB 2020
- Sections sportives et recrutement C.H.A.M
- Implantation des P.I.A.L.
- Dispositif « Vacances Apprenantes »
- Conseil pédagogique du vendredi 3 juillet (vote)
- Questions diverses

Séance du Jeudi 25 juin 2020

	Qualité	Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. CHAPPE Frédéric	X						
	Proviseur ou principal adjoint	Mme DOLCI-CHAUVIN Alexandra	X						
	Gestionnaire	M. LUSSAN Eric	X						
	C.P.E.	Mme CLUZEL Patricia	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA								
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Conseil général Mme NIETO Rose-Marie M. CHALLET Rodolphe							
	Groupement de communes								
	Commune siège	M. Hervé GERARD	X						
	Commune siège								
PERSONNALITE QUALIFIEE		M. JUILLARD Alain			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme DESBLANCS Julie	X						
		M. BORDEAUX Régis	X						
		M. COUDER Renaud	X						
		Mme MOREAU M. Christine	X						
		Mme VERDEAU Isabelle	X						
		Mme MILLEY Lucie							
		Mme ROY Laurence							
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme VINCENT Bénédicte	X						
		Mme LAFORET Nelly		X					
		M. POTHEC Jean-Noël		X					
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	M. MATHIEU Sébastien FCPE	X						
		Mme BOUSSATON-COUSIN FCPE	X						
		Mme SIAUDEAU Julie FCPE	X						
		Mme Julie JARREGA MERAYO FCPE							
		Mme TILLOUX Christine FCPE							
		Mme FCPE							
		Mme FCPE							
	Elèves	M. CAMOU Arthur	X						
		M. MONIN Raphaël							
		M. COUDRIEU Mathieu							

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule de Monsieur le Principal

Remerciements de M. Chappe à toutes celles et ceux qui ont permis de traverser cette période : enseignants, élèves, agents, ASSEDU, AESH, infirmière, personnels administratifs. La période n'a été facile pour personne, notamment depuis le 18 mai avec 3 rentrées successives.

Mme Siaudeau, représentante des parents d'élèves, entend les difficultés que l'établissement a pu rencontrer pour l'organisation du retour à l'école, mais explique que les familles ont aussi rencontré des difficultés pour s'organiser car les informations étaient données tardivement et modifiées la veille pour le lendemain. En outre cela est aussi perturbant pour les élèves dont les emplois du temps ont changé fréquemment.

M. Chappe explique que l'accueil proposé (3 niveaux par jour, notamment pour permettre un passage assez fluide au self) n'a pas été validé. Tous les élèves devaient être accueillis en même temps. **Vote du PV du CA du 15 mai 2020**

Mme Desblancs, représentante des personnels enseignants, ne comprend pas l'usage de l'adjectif « excessif » dans la phrase : « Enfin la communication au personnel a fait l'objet d'une concertation minutieuse voire excessive avec les différents représentants des personnels. » et elle demande qu'il soit retiré.

M. Chappe accepte et soumet au vote le PV du CA avec cette modification.

1 abstention – 16 pour

Validation de l'ordre du jour et des questions diverses.

17 pour

Fonctionnement administratif et financier

DBM pour vote

Pendant le confinement et en prévision de la réouverture du collège, des fournitures ont été achetées (masques, gel hydroalcoolique, produits virucides, plexiglass, rubalise...) : une commande de 6459.80 euros complétée aujourd'hui par une autre de 500 euros.

Il est proposé un prélèvement de 9 000 euros pour couvrir ces dépenses et anticiper des achats à la rentrée si nécessaire.

Fonds de roulement : 64 jours disponibles.

M. Mathieu, représentant des parents d'élèves, s'étonne que cette dépense soit supportée par le collège, l'État n'a pas provisionné pour ces achats ? N'y avait-il pas engagement à ce que les collectivités remboursent sur facture ?

M Lussan indique qu'à sa connaissance et pour l'instant ce n'est pas le cas. Il n'y a eu aucune demande du rectorat pour justifier et rembourser.

Vote : 17 Pour

DBM pour info

M. Lussan présente les modifications budgétaires liées au COVID 19. Il s'agit de ressources spécifiques liées, entre autres, à l'annulation des sorties et voyages.

Dons aux associations

La fermeture des établissements a conduit l'établissement à inventorier l'ensemble des stocks alimentaires afin de connaître les dates limites de consommation des produits.

Ainsi, il a été donné pour une valeur de :

- 204, 93 € aux restaurants du cœur ;
- 336, 95 € à l'association mig'action 79

17 Pour

Dons du FSE

Le FSE avait prévu de participer à hauteur de 220 euros pour le prix des Incorruptibles (achat de livres), mais comme il a participé à moins d'actions (qui n'ont pas pu avoir lieu), il prend en charge la totalité du coût de l'action : 960.99 euros.

17 Pour Remerciements de M. CHAPPE

Concessions de logement

3 logements, occupés par le principal-adjoint, le gestionnaire et une agent.

M. Chappe demande à nouveau au Conseil Départemental que le dernier logement soit occupé par nécessité absolue de service.

L'occupation des 3 logements est soumis au vote :

17 Pour

M. Julliard demande si le collège est surveillé tout l'été.

M Chappe répond que oui, un planning est mis en place.

Arrivée de Mme Verdeau.

Ventilations des crédits pédagogiques / manuels scolaires

Cette subvention s'élève à 5 500 € (contre 9 200 € l'an passé) et une subvention supplémentaire de 1 800 € avait été demandée (6 300 euros en 2018).

La proposition de répartition est la suivante :

- 98,15 euros en rephotographie ;
- 993,40 euros en carnets de correspondance ;
- 4 408,45 euros pour les manuels scolaires

M. Chappe s'étonne de la baisse de la subvention pour les manuels.

M. Mathieu demande où en est la réflexion sur les manuels numériques.

M. Chappe précise que ce point est à l'ordre du jour du conseil pédagogique du 3 juillet.

Mme Siaudeau demande si un bilan du coût du numérique par rapport aux manuels papier a été fait.

Mme Dolci répond que ce choix n'a pas été fait pour des raisons économiques mais pour alléger le poids du cartable.

Mme Desblancs demande si ces crédits sont en baisse partout.

M. Chappe indique qu'il ne le sait pas et soumet au vote la ventilation de ces crédits pédagogiques.

18 Pour

Autorisation de signer des contrats et conventions pluriannuels

18 Pour

Adhésion Marché fournitures

18 Pour

Crédits 2S-2C

Présentation par M. Chappe du dispositif « Sport Santé Culture Civisme ».

Ce dispositif avait vocation à être temporaire : il a principalement été mis en place dans le 1^{er} degré pour accueillir les élèves qui ne pouvaient pas être accueillis en classe du fait de la limitation du nombre d'élèves pour raisons sanitaires. Il est reconduit à la rentrée. Pas de crédits spécifiques pour cela, on peut réaffecter des crédits des collectivités.

Motion lue par Mme Milley, représentante des enseignants (jointe en annexe).

Départ de Mme Siaudeau.

Hygiène et sécurité pour information

Protocoles sanitaires

Depuis le 22 juin, nouveau protocole sanitaire.

Les parents d'élèves demandent combien de masques en tissu ont été distribués. Mme Cluzel explique qu'ils sont distribués à la demande après le déjeuner. Certains élèves ont eu plusieurs masques en tissu mais ils ne les réutilisent pas, ils viennent sans masque ou avec un seul masque alors qu'il en faut deux pour la journée.

Mme Milley explique qu'après le cours d'EPS les enseignants distribuent beaucoup de masques car les élèves n'en ont pas toujours de recharge.

M. Juillard demande quelle a été l'évolution pédagogique sur cette période.

Mme Dolci explique que les enseignants ont dû utiliser leur matériel, qu'ils se sont formés seuls, que certain.es ont proposé des classes virtuelles, ou ont mis en place leur chaîne youtube...

Mme Boussaton-Cousin demande comment cela se passe pour les élèves qui ne sont pas revenus en classe et s'interroge sur la continuité pédagogique. Elle précise que certains ne sont pas revenus car ils ne le pouvaient pas, notamment du fait de la non-réouverture de l'internat de Thomas Jean Main.

Mme Dolci précise que les professeurs mettent les cours sur Pronote.

M. Chappe indique que le fait de ne faire revenir que 3 niveaux aurait permis de maintenir du distanciel.

Mme Cluzel précise qu'il y a plusieurs « profils » d'élèves : les décrocheurs, ceux qui ne peuvent pas revenir du fait de l'absence d'internat ou de problèmes médicaux, ceux excusés par les parents.

M. Mathieu souligne qu'outre le problème des élèves qui étaient déjà décrocheurs avant le confinement, se pose le problème des élèves fragiles que l'école réussissait à « raccrocher » mais qui du fait du confinement se sont retrouvés en situation de décrochage.

Mme Desblancs : ce qu'il faut c'est, à l'échelle nationale, repenser les programmes pour l'année prochaine et pour tous les élèves.

Mme Verdeau : diagnostic pour savoir quels étaient les besoins, lesquels n'ont pas été remplis.

Mme Merceron : l'impossibilité d'accéder à Pronote a été un problème pour les parents.

Quand cela sera-t-il possible ?

M. Couder et M. Bordeaux : à la rentrée. L'établissement n'a pas pu choisir la date de la bascule pour Icart, elle a eu lieu juste avant le confinement.

Utilisation des toilettes

M. Chappe explique que rien n'a évolué au sujet des toilettes, malgré les courriers envoyés au Conseil Départemental par son prédécesseur et le courrier que lui-même a adressé en septembre 2018 pour signaler le problème : des odeurs nauséabondes dans les WC garçons. Il y a également le problème du nombre de toilettes par rapport au nombre d'élèves. Des travaux sont urgents.

Utilisation du self

Le nombre de demi-pensionnaires augmente, le flux est important.

C'est difficile pour les agents.

Les parents d'élèves rappellent qu'ils avaient adressé un courrier il y a un an au Conseil Départemental et qu'on leur avait répondu qu'une étude des flux allait être réalisée.

M. Lussan indique que l'étude a été abandonnée et que rien d'autre n'est prévu.

Communication aux familles

Ce point a été abordé en préambule.

M. Mathieu regrette que les notions travaillées pendant le confinement n'aient pas été écrites sur le bulletin même s'il n'y a pas eu d'évaluations.

Mme Boussaton-Cousin signale un oubli d'envoi du compte-rendu fait par les parents pour un conseil de classe.

Fonctionnement pédagogique

Actualisation de la structure pédagogique

M. Chappe explique que l'ouverture de la 7^{ème} classe de 5^{ème} prévue en janvier a été annulée, mais que finalement une 6^{ème} classe de 4^{ème} est ouverte. Il a donc fallu revoir en urgence les répartitions de service. La structure à la rentrée 2020 sera donc de 6 classes par niveau :

6ème : 148 élèves - 5ème : 168 élèves - 4ème : 147 élèves - 3ème : 165 élèves

Total : 628 + 39 enfants du voyage et quelques élèves au DRN

Stage 3ème

La date est fixée : du 14 au 18 décembre 2020.

Mme Boussaton-Cousin : est-il possible de faire d'autres stages notamment pendant les vacances ?

Mme Dolci indique que oui et que l'opération *Bravo les artisans !* permet cela.

Rentrée de septembre

Pré-rentrée le 31 août 2020.

Rentrée des 6° le 1^{er} septembre ; les autres niveaux le 2 septembre

Mme Dolci explique que cette année les CM2 sont venus 1h pour la présentation du chinois (écoles volontaires), l'intégration d'une journée n'a pas été possible en raison du confinement. Elle précise que l'an prochain cela ne pourra avoir lieu sur une journée car l'accueil à la demi-pension n'est plus possible du fait des difficultés de passage au self.

M. Mathieu demande à ce que les parents d'élèves de 6° puissent visiter le collège à la rentrée puisque les portes ouvertes n'ont pu avoir lieu.

Mme Dolci propose d'organiser cela lors de la réunion avec les professeurs principaux lors de la 1^{ere} quinzaine de septembre.

M. Juillard demande où en sont les effectifs en chinois.

Mme Dolci : 2019-2020 : 25 inscrits en 6ème. Pour la rentrée 2020 : 17 élèves sont inscrits.

M Juillard est satisfait de ces effectifs assez importants et souligne l'attractivité du chinois.

Voyages et sorties

À voir à la rentrée. M. Lussan explique que la somme à dépasser pour devoir faire un appel d'offres est passée à 40 000 euros.

DNB 2020

Les compétences sont prises en compte comme les autres années + cette année les moyennes des trimestres 1 et 2.

Résultats : le 10 juillet 2020

Sections sportives et recrutement

Présentation par M. Chappe :

Pour les sections sportives, tous les dossiers présentés ont été pris par dérogation.

CHAM : seulement 6 candidatures en 6ème. Cela est dû au contexte (confinement). Pas de problème car le recrutement se fait sur 2 années (6° + 5°).

Lecture d'un communiqué de M. Ptakhine sur une organisation d'une classe chantante 4°/3° : la chorale sera réservée aux 6°/5°, une autre heure de chant choral sera réservée en priorité aux anciens élèves de CHAM 5° et de classe chantante 4° pour approfondir le chant. Cette heure sera sur le temps de la pause méridienne. L'objectif de M. Ptakhine demeure bien sûr la création d'une vraie CHAM 4°/3°.

M. Mathieu souligne que cela est proposé hors horaire scolaire, et que la demande des parents est aussi la création d'une vraie CHAM 4°/3°.

M. Chappe précise que M. Ptakhine vient d'être nommé sur le poste spécifique d'Éducation Musicale et que cela pourra permettre d'alimenter le dossier pour la demande de création.

PIAL

Présentation par M. Chappe :

Dispositif pour « gérer » les AESH. Il sera implanté à la rentrée au collège Fontanes. Piloté par le chef d'établissement, un professeur référent et une AESH référente.

Ce PIAL sera composé du collège Fontanes + 5 écoles (dont certaines ne sont pas du secteur). 17 AESH. 27 élèves. Le dispositif reste à repréciser.

Mme Desblancs : il s'agit d'une usine à gaz dont le but est d'économiser des moyens. Les enfants pourront avoir plusieurs AESH, les AESH devront travailler avec des enfants aux besoins très différents et auront un emploi du temps variable.

M. Chappe est d'accord pour que les AESH soient accompagnés et les enfants aussi, mais cela nécessite beaucoup de travail pour faire au mieux. Cela rajoute du travail.

Mme Dolci souligne la difficulté du suivi quand les enfants ne sont pas du secteur.

Mme Boussaton-Cousin relève que cette mutualisation est faite dans un intérêt financier et non dans l'intérêt des enfants. De même les AESH devaient avoir des CDI mais ce sont toujours des emplois précaires, et ils ne sont pas « montés » en qualification.

Départ de M. Mathieu

Vacances apprenantes

Présentation du dispositif par M. Chappe : ce dispositif est prévu pour les 2 premières semaines de juillet et la dernière d'août, sur la base du volontariat des élèves et des enseignants. M. Chappe explique qu'il faut trouver des volontaires pour mettre cela en place et l'organiser.

Mme Milley rappelle que les élèves qui en auraient besoin ne sont pas revenus en mai et juin à la réouverture du collège.

Mme Desblancs explique que l'école pendant les vacances n'est pas la solution, que c'est la reprise de septembre qu'il faut préparer.

Mme Verdeau précise qu'il faudrait utiliser ces moyens pour alléger les groupes.

M. Couder explique qu'il faut laisser les enseignants travailler, ils commencent à préparer les progressions pour l'année prochaine. Il ne faudra pas perdre de temps à la rentrée, notamment avec des évaluations nationales, il faut laisser le temps de travailler avec les élèves.

Départ de Mme Cluzel

Conseil pédagogique du 3 juillet

Un conseil pédagogique aura lieu le 3 juillet, les élèves n'auront pas cours.

Vote : 15 Pour